

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 28 juin 2023 –

Envoyé en préfecture le 30/06/2023
Reçu en préfecture le 30/06/2023
Publié le
ID : 081-248100497-20230628-2023DEL34-DE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin, à vingt heures trente, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation :	Présents :
22 juin 2023	Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., FABRE D., BARRAU F., THOMAS G., LAVAL-BARBANCE G., GOMEZ G., GUBELIN A., CHAZOTTES F., VERGNES N., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ROUDIER D., PASTUREL N., ANDREOLLO B., BENEDET J.P. et CRAYSSAC C..
Date d'affichage :	Délégués suppléants : -
22 juin 2023	Absents ayant donné pouvoir : MM. LAGALY J.P. (pouvoir à M. ROUDIER D.), TARROUX H. (pouvoir à Mme VERGNES N.), IMBERT J. (pouvoir à Mme ROBERT C.) et TREMOLIERES A. (pouvoir à Mme DEYMIE C.).
Nombre de délégués en exercice :	Absents : Mmes BAYSSE N., CAMPAGNARO M.C., MM. NEGRE D., ALMAYRAC J-J., ASSIÉ G., ALBAR E. et RIVA C..
33	Secrétaire de séance : Mme FABRE Delphine.

DEL 2023/34 : Approbation de l'avenant n° 1 au Contrat Bourg centre de la Commune de Valence d'Albigeois.

Par délibération n° 2020/39, la Communauté de Communes Val 81 a approuvé le Contrat Cadre « Bourgs Centres Occitanie/Pyrénées-Méditerranée » de la Commune de Valence d'Albigeois

L'avenant précité a pour objet de conforter le Contrat Bourg-Centre de 1ère génération :

- en prolongeant sa durée de validité pour le porter à échéance du 31 décembre 2028,
- en actualisant les éléments de contexte, les enjeux de développement, et les axes stratégiques de la commune,
- en mettant à jour les actions prioritaires du Programme pluriannuel pour la période 2022-2024 et en projetant la planification des actions à moyen et long terme sur la période 2022-2028.

Cet avenant a aussi pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département du Tarn, la Communauté de Communes Val 81, le PETR de l'Albigeois et des Bastides, la Commune de Valence d'Albigeois, en y associant les services de l'État, le CAEU et différents partenaires.

Il a également pour objectif d'agir pour continuer à soutenir les fonctions de centralité et l'attractivité de la commune de Valence d'Albigeois, ainsi que la qualité du cadre de vie des habitants, notamment dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- l'amélioration des conditions d'accès à la santé publique pour tous ;
- le développement de l'économie et de l'emploi ;
- la valorisation des spécificités locales.

Suite à cet exposé, il est proposé au Conseil d'approuver l'avenant n° 1 au Contrat Bourg Centre de la Commune de Valence d'Albigeois et d'autoriser le Président à signer tout document à intervenir et notamment ledit avenant.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve l'avenant n° 1 au Contrat Bourg Centre de la Commune de Valence d'Albigeois ;
- autorise le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir dont l'avenant précité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,



Guy GAVALDA.

Le secrétaire de séance,

Delphine FABRE.

Acte rendu exécutoire après réception
en Préfecture le ..30/06/2023..
et publication sur le site internet de la
Communauté le ..30/06/2023..
Le Président.



Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 081-248100497-20230628-2023DEL34-DE